

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

Secrétariat général
Décision n°2019-009

LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC CAMPUS CONDORCET


Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;
Vu la délibération n° 2019-35 du Conseil d'administration de l'EPCC relative à l'organisation de l'arbre de Noël des enfants et à l'attribution de chèques cadeaux au personnel dans le cadre des œuvres sociales de fin d'année ;

DECIDE

Article unique : pour l'application de la délibération citée en objet pour l'année 2019, bénéficieront de cartes ou chèques cadeaux les agents exerçant leurs missions au sein de l'EPCC et présents dans les effectifs au 31/10/2019.

Le montant de ces cartes/chèques cadeaux est fixé à 50€ par agent et à 30€ par enfant du personnel (âgé de moins de quatre ans ou n'ayant pu participer au spectacle musical).

Fait à Aubervilliers, le 25 octobre 2019


Jean-Marc Bonnissieu
Président de l'EP Campus Condorcet

Etablissement Public Campus Condorcet
8, cours des Humanités
93322 Aubervilliers cedex
SIRET 130 016 371 000 36



Onze membres pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales.

- CNRS** Centre National de la Recherche Scientifique
- EHES** École des Hautes Études en sciences sociales
- ENC** École nationale des chartes
- EPHE** École Pratique des Hautes Études
- FMSH** Fondation Maison des sciences de l'homme
- INED** Institut National d'Études Démographiques
- PARIS 1** Université Panthéon-Sorbonne
- PARIS 3** Université Sorbonne Nouvelle
- PARIS 8** Université Vincennes – Saint-Denis
- PARIS 10** Université Paris Nanterre
- PARIS 13** Université

Publiée et affichée le 28/10/2019
Exécutoire le 28 /10/2019